



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E62510

VALABLE JUSQU'AU 23/04/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/01/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 89 B 471

Siret : 351 583 463 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4882-1 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 068018168 T 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 068018168 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : DI GIUSTO SAS

41 RUE DES MACHINES
68200 MULHOUSE

Téléphone : 03 89 65 44 70

Portable :

Site Internet : www.digiusto.fr

E-mail : info@digiusto.fr

Responsabilité légale :

DI GIUSTO MATHIEU PRÉSIDENT / DI GIUSTO ANNE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 03 89 65 07 25

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Chauffagiste, Couvreur, Plombier)	06/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.